

Journée de formation continue

Jeudi, 7 novembre 2024, 09h00 - 16h15 Hôtel De la Paix, av. Benjamin-Constant 5, 1003 Lausanne

Programme

08h30 09h00	Café et croissants Accueil	Brenda Duruz
09h05	Service de courtage dans le domaine de la prévoyance professionnelle - Conseil qualifié et encadrement complet	Ralph Gerling Aon Suisse SA
- 10h20	Courtage pour les institutions collectives et communes - Choisir la "bonne" institution de prévoyance	Sophie Zbinden Key Insurance and Pension SA
	PAUSE	2
10h50 -	Prévoyance professionnelle - Concept « Prévoyance équitable»	Peter E. Naegeli Verein Faire Vorsorge
12h05	Risques de gouvernance financiers et non financiers	Benita von Lindeiner c-alm AG
	PAUSE DE MIDI	
13h20	Prévoir aujourd'hui pour demain – aussi pour le système des trois piliers	Jérôme Cosandey Avenir Suisse
14h20	Avenir de la LPP d'un point de vue syndical, Unia Vaud	Arnaud Bouverat Unia Vaud
	PAUSE	
	Pour une prévoyance-vieillesse durable, moderne et sociale	Tatiana Rezso Centre Patronal
14h40 - 16h10	Problématiques actuelles du point de vue des institutions collectives et communes	Laurent Schlaefli inter-pension
101110	Informations du comité	Emmanuel Vauclair Comité CSEP
16h15	Mot de clôture	Brenda Duruz

Veuillez consulter les remarques relatives à l'organisation au verso.

Informations organisationnelles

Informations générales

La journée de formation est dotée de 1 point de crédit primaire par heure de formation (max 8 points primaires). Elle se déroulera avec l'assistance technique de l'entreprise Colada SA (www.colada.biz).

Coûts

500 CHF pour les membres de la CSEP ou EXPERTsuisse

650 CHF pour les autres participants

Pauses, lunch et documentation inclus, prix non soumis à la TVA.

Inscription

Merci de vous inscrire jusqu'au 15 octobre 2024.

Les inscriptions peuvent être effectuées directement via le lien suivant :

www.csep-formation.ch

Si un événement antérieur est encore affiché sur le site web, vous pouvez accéder à l'événement actuel de la manière suivante :

- ouvrir le lien dans une fenêtre incognito, ou
- effacer le cache du navigateur et ouvrir ensuite le site web de manière régulière.

Les inscriptions tardives sont prises en compte sous réserve de disponibilité et moyennant un supplément de frais administratifs de 50 CHF.

En cas d'annulation jusqu'au 29 octobre 2024, des frais de dossier de 150 CHF seront facturés. En cas d'annulation après ce délai ou en cas de non-participation, l'entier des frais d'inscription sera facturé. Des participants de remplacement peuvent être annoncés au plus tard jusqu'au 29 octobre 2024.

Après réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec un code d'accès personnel (les informations importantes de la manifestation ainsi que les présentations y seront disponibles) et, par un envoi séparé par e-mail, la facture. La confirmation d'inscription vaut comme

Indication concernant la confirmation d'inscription :

L'expéditeur du courriel apparaîtra ainsi : CSEP Formation Continue <noreply@colada.biz> Prière de contrôler vos dossiers de spam en cas d'absence de confirmation. Si celle-ci ne vous parvient pas, veuillez contacter CSEP@colada.biz ou +41 52 632 05 58.